

	<p>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm: (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</p> <p>Signature Date</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES ET CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS

Insère :

EXIGENCES RELATIVES AUX PROPOSITIONS

La proposition doit être conforme au cadre de référence et montrer que le soumissionnaire comprend les exigences liées à l'étude et à la démarche à adopter pour atteindre les objectifs du contrat. Sa formulation doit être originale et ne contenir qu'un minimum de citations ou paragraphes repris du cadre de référence.

Proposition technique

La proposition technique **doit comprendre l'information nécessaire pour évaluer la soumission**, y compris les éléments suivants :

1. Compréhension des objectifs et de la portée de l'étude

La proposition doit faire la preuve d'une compréhension :

- de l'objet et des objectifs de l'étude;
- de l'analyse du cycle de vie du plomb utilisé dans les plombs de pêches et les turlottes ainsi que du rôle des principaux intervenants;
- de la promotion de l'utilisation des produits de remplacement des plombs de pêches et des turlottes en plomb;
- des obstacles et des risques associés au contrat.

2. Méthodologie

La méthodologie doit préciser ce qui suit, sans toutefois s'y limiter, pour chaque tâche :

- méthode de collecte, de filtrage et d'analyse des données;
- méthode utilisée pour définir et combler les lacunes relatives aux données;
- liste des sources de données et brève explication de leur pertinence par rapport aux tâches à accomplir;
- l'objet et la stratégie utilisée pour communiquer avec les intervenants, s'il y a lieu;
- la démarche et les solutions envisagées pour surmonter les difficultés, faire face aux coûts imprévus et atténuer les risques liés au contrat.

3. Plan de travail

La proposition doit contenir les éléments suivants (sans toutefois s'y restreindre) :

- le nom et les responsabilités de chaque membre de l'équipe;
- une brève description de l'expertise des membres de l'équipe en ce qui a trait à chaque tâche du projet qui lui sera affectée et de leurs responsabilités;
- une ventilation de chaque tâche et sous-tâche du projet, y compris les échéanciers et les responsabilités des membres de l'équipe pour l'exécution de chaque tâche;
- le temps total nécessaire consacré par chaque membre de l'équipe à chaque tâche;
- un plan détaillé visant à respecter tous les délais, à surmonter les difficultés ou à atténuer les risques déterminés.

4. Présentation de l'expérience du gestionnaire et des membres de l'équipe de projet

Pour que des points soient attribués, les projets ou les études du gestionnaire et des membres de l'équipe de projet doivent avoir été réalisés au cours des dix (10) dernières années. La description des projets ou des études mentionnés à l'annexe A (critères cotés C4 et C5) ne devrait pas dépasser une page de longueur et devrait au minimum comprendre les éléments suivants :

- titre du projet, nom du client et secteur de l'industrie;
- valeur prévue et réelle en dollars;
- dates de début et de fin prévues, et dates de début et de fin réelles;
- nature des services offerts dans le cadre du projet ou de l'étude, méthodologies et démarches adoptées;

- résumé du projet;
- nom de la personne pouvant être contactée pour des références.

5. Annexes

Les annexes doivent comprendre tous les autres renseignements que le consultant juge pertinents aux fins de l'évaluation de sa soumission, notamment :

- les curriculum vitae de tous les membres de l'équipe du projet (y compris du gestionnaire de projet);
- des exemplaires du certificat d'autorisation de sécurité de l'équipe de projet;

Nota : Les curriculum vitae doivent décrire l'expérience, l'expertise, la contribution et le rôle du gestionnaire de projet ou des membres de l'équipe relativement à des projets pertinents par rapport à l'étude.

Nota : Les sections de la proposition qui sont directement reprises du cadre de référence ne seront pas évaluées.